

# LE VERBE DANS TOUS SES ÉTATS DANS *CHANT D'ALLÉGEANCE À LA MORT* DE RABÉ CHARLES LIAGRO

Aly TRAORE, Maître-Assistant  
Université Peleforo GON COULIBALY  
[traorealy687@yahoo.fr](mailto:traorealy687@yahoo.fr)

## Résumé

Le poète Rabé Charles Liagro, dans *Chant d'allégeance à la Mort*, s'interroge sur le thème de la mort dans un langage à la fois grave et léger. Cette opposition tonale s'observe dans de nombreuses distorsions syntaxiques portant sur le verbe. En effet, face à la mort, le poète donne l'impression que les verbes fonctionnent comme des éléments pris dans une frénésie linguistique. C'est pourquoi leurs constructions font fi des contraintes textuelles liées à leur catégorisation. Dès lors, il n'est plus surprenant que des verbes transitifs arborent la texture des verbes intransitifs et vice-versa. Outre les distorsions syntaxiques, l'on assiste à la prolifération de nouveaux lexèmes verbaux dans cette poésie. Ces néologismes verbaux sont forgés, non seulement, à partir du processus de la préfixation mais, également, par la dérivation impropre. Ces opérations linguistiques tendent à nier, un tant soit peu, le caractère grave du thème de la mort.

**Mots clés** : distorsions syntaxiques, intransitif, néologisme, transitif, verbe.

## Abstract

The poet Rabé Charles Liagro, in *Chant d'allégeance à la Mort*, questions the theme of death in a language that is both serious and light. This tonal opposition is observed in many syntactic distortions relating to the verb. Indeed, in the face of death, the poet gives the impression that verbs function like elements caught in a linguistic frenzy. This is why their constructions ignore the textual constraints linked to their categorization. Therefore, it is no longer surprising that transitive verbs sport the texture of intransitive verbs and vice versa. In addition to syntactic distortions, we witness the proliferation of new verbal lexemes in this poetry. The verbal neologisms are forged not only from the process of prefixation, but also through improper derivation. The linguistic operations tend to deny, ever so slightly, the serious character of the theme of death.

**Keywords** : syntactic distortions, intransitive, neologism, transitive, verb.

## Introduction

Dans la langue française, le verbe se présente comme le constituant essentiel de la phrase verbale. D'ailleurs, à en croire Béchade Hervé-D. (1993, p. 15), il est l'« âme du discours ». Gardes-Tamine Joëlle abonde dans le même sens lorsqu'elle affirme que le verbe est « le noyau syntaxique et sémantique de la proposition, qui lui donne un ancrage pragmatique par les marques morphologiques de personne, de temps, de mode et d'aspect. » (Gardes-Tamine Joëlle, 1990, p. 69). Il ressort de cette acception que le verbe est l'élément distributeur des fonctions syntaxiques, portant les marques de l'énonciation et qui donne ainsi à la phrase toute son armature. En d'autres mots, la phrase française doit son existence et son architecture au verbe. Ce constituant obligatoire de la phrase subit de nombreuses distorsions et modifications dans la poésie de Rabé Charles Liagro. Ce poète emploie, très souvent, les verbes sans se soucier des contraintes syntaxiques, sélectives ou contextuelles. Ces faits étant assez récurrents dans son recueil de poèmes *Chant d'allégeance à la Mort* (désormais CDAÀLM), ils suscitent un intérêt d'étude. Dans cette perspective, les questions suivantes méritent d'être posées :

Comment Rabé Charles Liagro construit-il ses verbes ? En d'autres termes, comment se démarque-t-il de la norme syntaxique dans son aventure avec le verbe ? En résumé, comment ce versificateur, à partir de la manipulation du verbe, parvient-il à donner une nouvelle orientation à ce constituant dans sa poésie ?

Pour répondre à ces questions fondamentales, nous nous appuyerons sur la grammaire générative et transformationnelle qui convoquent une partie syntaxique et une partie sémantique à travers les axes suivants : la construction inconvenante des verbes et l'étude des néologismes verbaux dans le corpus.

### **1, Les distorsions syntaxiques liées à l'emploi des verbes**

Le verbe est un « mot qui exprime une action, un état, un devenir, et qui présente un système complexe de formes. » (Baylon Christian et Fabre Paul, 1995, p. 30). Ce constituant obligatoire de la phrase verbale ne se construit pas n'importe comment. Ainsi, contrairement aux substantifs et aux adjectifs, « Les verbes sont aptes à certaines constructions. » (Wagner Robert Léon et Pinchon Jacqueline, 1991, p. 236). En s'appuyant sur cette assertion, on peut scinder les verbes en transitifs et intransitifs vu qu'« Employées dans une acception formelle, les notions de transitivité et d'intransitivité caractérisent les différents types de constructions du verbe. » (Riegel Martin et *alii*, 2016, p. 394).

### 1.1, La construction intransitive des verbes transitifs

Les verbes transitifs, comme le stipulent Dubois Jean et *alii* (2012, p. 492), « sont ceux qui, dans la structure du syntagme verbal, impliquent la présence d'un syntagme nominal complément ». Ce type de verbes, dans le corpus, apparaît à maintes reprises sans le syntagme nominal complément d'objet direct (SN COD). En témoignent les exemples ci-dessous :

(1) Tu **appelles** (CDAÀLM, p. 17).

(2) Mais / Ton regard mutiné m'interroge / Tu es homme / Pourtant tu veux **connaître** Oui ma chère mort / Je veux **connaître** / Et ton assourdissant silence m'ordonne / Puisque tu veux **connaître** ô homme / Vas-y ( CDAÀLM, p. 74).

Les verbes « appelle » et « connaître » sont des verbes transitifs. Ils font partie de la sous-classe des verbes transitifs directs. À propos de leur syntaxe, Chartrand Suzanne-G. et *alii* (1999, p. 176) soutiennent que « Les verbes transitifs directs se construisent avec un complément direct, c'est-à-dire un complément sans préposition ». Mais, le constat, ici, est que ces verbes constituent seuls les SV. Par conséquent, leurs COD ont subi l'opération de la troncation. Ces constructions intransitives ou absolues sont transgressives d'autant plus que le complément d'objet est un constituant obligatoire du syntagme verbal (SV). D'ailleurs, Grevisse le certifie lorsqu'il soutient que « le complément d'objet est un complément essentiel » (Grevisse Maurice, 1993, p. 391). Il complète le sens du verbe et comme le souligne Béchade Hervé-D., « Le complément d'objet indique la personne ou la chose, représentées par un mot ou un groupe de mots, sur lesquels s'exerce l'action impliquée par le verbe ; ils constituent le point d'application du procès exprimé par le verbe. » (Béchade Hervé-D., 1993, p. 181).

L'effacement du complément d'objet peut être, à certains moments, dommage pour la sémantique de la phrase et cela apparaît, de manière ostentatoire, dans l'exemple (2). En effet, dans ce fragment de vers, le verbe transitif direct « connaître », dans son triple emploi, est construit de manière intransitive. Il semble alors tout à fait logique que le lecteur se pose les questions suivantes : est-ce le même SN COD qu'il faut sous-entendre dans la suite de chacune des constructions de ce verbe ? Ou faut-il imaginer à chacune des apparitions de ce verbe un SN COD différent ? Seul le contexte pourrait nous aider à répondre à ces deux interrogations. Le SN COD n'est pas pour autant supprimé dans toutes les

occurrences même si, dans la suite immédiate du verbe transitif direct, l'on ne le voit pas. Il est tout simplement détaché du verbe transitif direct et se trouve souvent loin de lui. C'est le cas dans cette occurrence :

(3) Tes proies **expient** d'éternité / Pendant la lente éternité / **Les doux péchés de leurs rapides minutes terrestres** (CDAÀLM, p. 26).

Dans cet exemple, le SN COD « les doux péchés de leurs rapides minutes terrestres », bien qu'il soit à droite du verbe « expier » ne le suit pas immédiatement comme le stipule la grammaire prescriptive. Le verbe est détaché ainsi de son complément d'objet direct par les syntagmes prépositionnels (SP) « d'éternité » et « pendant la lente éternité. Or, Deloffre Frédéric écrit qu'« en dehors des cas où le complément est un pronom, les compléments direct et indirect suivent habituellement le verbe, conformément à l'ordre logique ». (Deloffre Frédéric, 1979, p. 43). Par conséquent, l'exemple (3) pourrait se réécrire :

(3a) Tes proies **expient les doux péchés de leurs rapides minutes terrestres** d'éternité pendant la lente éternité.

Le constat est que le déplacement du SN COD, en fin de phrase, brise l'enchaînement syntaxique entre le verbe et son complément dans l'exemple (3). Tout comme les verbes transitifs qui se construisent à l'image des verbes intransitifs, dans le corpus, des verbes intransitifs brandissent la charpente des verbes transitifs.

## 1.2, La construction transitive des verbes intransitifs

« On appelle intransitifs les verbes qui, dans la structure du syntagme verbal, impliquent l'absence de syntagme nominal complément et la présence ou non d'un syntagme prépositionnel (syntagme nominal précédé d'une préposition). » (Dubois Jean et *alii*, 2012, p. 257). Dans la poésie de Rabé Charles Liagro, la construction de ces verbes ne respecte pas toujours la norme grammaticale. Considérons alors les extraits ci-après :

(4) Que vos lumières pleuvent / Et qu'elles **reverdissent les feuilles de nos ménopausées compréhensions** (CDAÀLM, p. 29).

(5) On dit qu'ils **renaissent** / **Cabri** / **Ou mouton** / **Ou insecte** / **Ou tout ce que tu veux** (CDAÀLM, p. 36).

Les verbes « reverdissent » et « renaissent » sont construits comme des verbes transitifs directs vu qu'ils sont suivis des SN COD respectifs « les feuilles de nos ménopausées compréhensions » et « cabri ou mouton ou insecte ou tout ce que tu

veux ». Mais, si on se réfère à la définition que Chomsky Noam (1970, p. 165) donne des verbes intransitifs puisque, selon lui, ce sont « des monèmes autonomes qui se suffisent à eux-mêmes », alors on est en droit de conclure que la construction transitive de ces verbes intransitifs est superflue. En effet, contrairement aux verbes transitifs, « Les verbes intransitifs ne commandent pas de complément, direct ou indirect ». (Chartrand Suzanne-G. et *alii*, 1999, p. 176). Georgin René enfonce le clou lorsqu'il atteste que « Le verbe intransitif, complet par lui-même, ne peut prendre de complément. » (Georgin René, p. 97). Logiquement, ce type de verbes n'a pas besoin d'être complété par un quelconque élément pour signifier quelque chose, pour avoir un sens. Le SV doit donc comporter un seul constituant comme cela se présente dans ces exemples réécrits :

(4a) Que vos lumières pleuvent / Et qu'elles **reverdisent**.

(5a) On dit qu'ils **renaissent**.

On constate que le poète Rabé Charles Liagro se donne beaucoup de liberté lorsqu'il construit des verbes de la langue française. Cette autonomie va plus loin d'autant plus que le lecteur rencontre, dans certains vers, des lexèmes verbaux issus de la morphologie dérivationnelle. Celle-ci « concerne la formation des mots et consiste dans la création de nouvelles unités lexicales par l'adjonction à une base d'un affixe. » (Gardes-Tamine Joëlle, 1990, p. 63).

## 2, Les verbes issus de l'opération de la dérivation

Certains verbes du corpus sont issus de la dérivation que Grevisse Maurice définit en ces termes :

La dérivation est l'opération par laquelle on crée une nouvelle unité lexicale en ajoutant à un mot existant un élément non autonome ou affixe. Si cet élément est placé après le mot existant, il s'appelle suffixe et l'opération suffixation. Si cet élément est placé avant le mot préexistant, il s'appelle préfixe et l'opération préfixation. (Maurice Grevisse, 1993, p. 197).

À ce stade de l'étude, nous allons convoquer le second type de dérivation pour décrire les verbes obtenus par cette opération.

### 2.1, Les verbes néologiques obtenus par préfixation

La préfixation peut se définir comme la formation d'un item nouveau résultant de l'adjonction d'un préfixe à un mot qui existe déjà. Mounin Georges (2006, p. 268) écrit que « La linguistique historique définit le préfixe comme un élément de formation ajouté à l'initiale d'une racine. » Il adjoint qu'« André Martiné a montré que le préfixe est également un lexème, c'est-à-dire un monème lexical à

inventaire illimité, il s'agit du préfixe dérivationnel ». Pour Gardes-Tamine Joëlle (1990, p. 63), « L'affixe est alors placé à gauche de la base ». Examinons les verbes des vers suivants :

(6) Devant toi / La maladie tombe en poussière / Et tu avances / Toujours à la chasse / Et tu cherches / Toujours de la chair / Ce que tu as fait / Tu fais / Ce que tu fais / Tu refais / Ce que tu refais / Tu **rerefais** (CDAÀLM, p. 15-16).

(7) Mort / Je te demande / Je te redemande / Je te **redemande** et te **reredemande** / Les morts qui sont morts sont-ils morts (CDAÀLM, p. 39).

Les verbes « rerefais » et « redemande » ne passent pas inaperçus dans ces deux exemples à cause du redoublement du préfixe [re-]. Ils sont conçus à partir des verbes transitifs directs « refaire » et « redemander ». Dans lesdits verbes, l'idée de reprise est déjà manifeste vu que le premier signifie, selon Wiktionnaire, « faire de nouveau ce qu'on a déjà fait » et le second « demander de nouveau ». Par conséquent, le redoublement du préfixe [re-] est superflu. L'action de reprendre de nouveau les actions suggérées ici peut se limiter tout simplement aux verbes « refaire » et « demander ». Les verbes « rerefais » et « redemande » se décomposent ainsi :

**Préfixes [re-] + Préfixe [re-] + verbe « faire ».**

**Préfixes [re-] + Préfixe [re-] + verbe « demander ».**

Que dire alors du verbe « rereredemande » ? Dans ce verbe inédit, on constate le triplement du préfixe [re-] devant le verbe « demander ». Il pourrait s'interpréter alors comme signifiant l'action de « reredemander ». Le nouveau verbe « rereredemander » peut se réécrire :

**Re + re + re + fouiller.**

Lorsque Rabé Charles Liagro ne modifie pas la nature de certains mots pour en faire des verbes, il s'érige, alors, en orfèvre en métamorphosant des noms en des items lexicaux : c'est la dérivation impropre.

## **2.2, La dérivation impropre des verbes**

« La dérivation impropre est en fait improprement nommée, puisqu'elle n'a aucun caractère morphologique et consiste simplement à faire changer un mot de catégorie morphologique ». (Gardes-Tamine Joëlle, 1990, p. 65). Ce type de dérivation abonde dans la poésie de Rabé Charles Liagro. Observons ces exemples :

(8) Tu te **singes** / Et tu nous **lionnes** / Et tu nous **panthères** (CDAÀLM, p. 16).

Contrairement au premier verbe de ces vers, c'est-à-dire « singes », verbe transitif direct, existant dans la langue française et ayant pour infinitif « singer », signifiant « simuler » ou « feindre », les deux autres « lionnes » et « panthères » sont, en réalité ; des substantifs désignant au pluriel des animaux, le premier la femelle du lion et le second les mâles ou les femelles des panthères. Ces substantifs sont employés, ici, en tant que des verbes transitifs directs. Vu leur conjugaison, ils affichent la forme des verbes du premier groupe qui ont comme désinence infinitive le suffixe [-er]. Lesdits verbes sont construits sur le modèle du verbe « singer ». Grâce à la dérivation impropre, ces substantifs appartiennent à la catégorie des verbes dans la poésie de Rabé Charles Liagro. Ils ont changé, alors, de catégorie. Les vers suivants en illustrent parfaitement :

(9) Et dans cet ardent brasier vengeur / Où leurs papayes et leurs pastèques  
**leur manguent** / Où leurs haricots **les tomatent** cruellement / Où leurs  
avocats et leurs mandarines **leur riz** au nez / Dans ce déluge de feu hilare  
(CDAÀLM, p. 26).

Dans ce fragment de vers, « leur manguent », « les tomatent » et « leur riz » se comportent comme des SV. Les verbes qui les gouvernent sont précédés, dans chacune de ces conjonctures, du pronom personnel « leur » dans le premier et le troisième SV et dans le deuxième du pronom personnel « les ». Les verbes, noyaux desdits SV, sont conçus à partir des noms de fruits d'une part, comme « les mangues », « les tomates », et du nom de céréale, en l'occurrence « le riz », d'autre part. Les deux premiers verbes se conjuguent comme ceux du premier groupe qui se caractérisent par le morphème d'infinitif [-er]. Ils ont pour sujets des substantifs appartenant à la catégorie des fruits.

En ce qui concerne le dernier verbe de cette série, à savoir le nom « riz » employé ici comme verbe, son orthographe coïncide avec celle de la céréale du même nom. On peut avancer que le poète joue avec les mots puisque cet item rappelle étrangement, à la lecture, le verbe « rire ». Au vu du contexte, on pourrait dire que ce lexème verbal « riz » appartient aux verbes du troisième groupe et est conjugué à la troisième personne du pluriel, même si la désinence reste la lettre [-z].

Que peut-on conclure, alors, à la lecture de tous ces artifices concoctés par le poète Rabé Charles Liagro pour faire « allégeance à la Mort » ?

### **3, L'interprétation sémantique des distorsions syntaxiques observées sur le verbe**

Les diverses constructions du verbe examinées, dans le corpus, ont une particularité. Elles sont presque toutes en rupture avec la norme prescriptive. Aussi

paraît-il raisonnable de les caractériser pour en dégager les effets que recherche le poète. Dès lors, on pourrait prétendre que l'effacement ou l'ajout des compléments d'objet est motivé ainsi que la présence des verbes obtenus par dérivation impropre.

### 3.1, La motivation de la mise en emphase de l'action verbale

Dans la poésie de Rabé Charles Liagro, des verbes apparaissent tantôt avec un complément d'objet alors qu'ils sont intransitifs, tantôt sans leur complément d'objet tandis qu'ils sont transitifs. Les diverses opérations permettent de mettre le verbe en valeur. Ces extraits offrent les structures que voici :

(2) Mais / Ton regard mutiné m'interroge / Tu es homme / Pourtant tu veux **connaître** / Oui ma chère mort / Je veux **connaître** / Et ton assourdissant silence m'ordonne / Puisque tu veux **connaître** ô homme / Vas-y (CDAÀLM, p. 74).

(4) Que vos lumières pleuvent / Et qu'elles **reverdisent les feuilles de nos ménopausées compréhensions** (CDAÀLM, p. 29).

La construction intransitive du verbe « connaître » est typique du procédé de l'emphase. D'ailleurs, comme le soutiennent Dubois Jean et *alii*, « L'emphase est une figure de rhétorique consistant à donner à un terme une importance qu'il n'a pas d'ordinaire, à exagérer l'expression d'une idée. » (Dubois Jean et *alii*, 2012, p. 176). En effet, la troncation des éventuels compléments d'objet direct des divers emplois du verbe « connaître » le met en relief. Par ailleurs, sa triple répétition, dans ce fragment de vers, apparaît comme une preuve irréfutable de la confirmation de cette assertion. Que dire alors de l'exemple (4) ?

À ce sujet, on peut dire que l'emploi transitif du verbe « reverdir » est une manière de mettre en saillance l'action verbale. Toutefois, cette construction pourrait se confondre à la tautologie. « En rhétorique, la tautologie est une figure qui consiste à exprimer la même chose plusieurs fois en des termes différents. » (Dubois Jean et *alii*, 2012, p. 476). Le verbe « reverdir » s'emploie, d'ordinaire, sans complément d'objet direct parce que son sens est suffisant. En effet, il signifie « redevenir vert ». Par conséquent, son SN COD s'avère inutile. Mais, par sa présence ici, le poète veut capter l'attention du lecteur sur l'importance qu'il accorde à ce COD. La construction transitive de ce verbe laisse pantois le lecteur tout comme les constructions atypiques des verbes inédits, qui vont être abordés à présent à travers l'étude de l'ironie.

### 3.2, L'ironie dans les constructions verbales



Pour évoquer un sujet aussi grave que la mort, dans le recueil de poèmes *Chant d'allégeance à la Mort*, le versificateur ne manque pas d'ironie. Aux dires de Fontanier Pierre,

L'ironie consiste à dire par une raillerie, ou plaisante, ou sérieuse, le contraire de ce qu'on pense, ou de ce qu'on veut faire penser. Elle semblerait appartenir plus particulièrement à la gaieté ; mais la colère et le mépris l'emploient aussi quelquefois, même avec avantage ; par conséquent, elle peut entrer dans le style noble et dans les sujets les plus graves. » (Fontanier Pierre, 1977, p. 145-146).

En témoigne sa présence, dans ce recueil de poèmes, à travers le fragment de vers qui suivent :

(9) Et dans cet ardent brasier vengeur / Où leurs papayes et leurs pastèques  
**leur manguent** / Où leurs haricots **les tomatent** cruellement / Où leurs  
avocats et leurs mandarines **leur riz** au nez / Dans ce déluge de feu hilare  
(CDAÀLM, p. 26).

Les verbes issus du processus de dérivation impropre, tels que « manguent », « tomatent » et « riz », apparaissent comme « un cheveu dans la soupe ». Autrement dit, personne ne s'attend à ce que de tels mots du lexique français soient employés comme verbes. La surprise est telle que le lecteur éprouve des difficultés à les interpréter. Quels sens faut-il leur attribuer ? C'est également le cas dans cet exemple :

(8) Tu te **singes** / Et tu nous **lionnes** / Et tu nous **panthères** (CDAÀLM, p. 16).

L'on est sidéré devant l'utilisation des substantifs d'animaux, « lionnes », « panthères », utilisés comme verbes. Ces lexèmes verbaux originaux, sans connaître exactement leur signification, décrivent à la fois une situation cocasse et joyeuse. On pourrait supposer que la mort est en même temps repoussante et attirante. La question suivante revient alors de manière récurrente : quelle attitude faut-il adopter face à la mort ?

### Conclusion

Dans cette étude, le constat est que Rabé Charles Liagro, dans *Chant d'allégeance à la Mort*, fait la part belle aux verbes. Toutefois, la plupart de ces verbes sont soumis à des emplois défiant la norme grammaticale. Le poète donne l'impression que face à la mort, l'Homme ne se contrôle plus. Il perd toutes ses facultés au point que cela se ressent dans sa façon de s'exprimer. C'est pourquoi, des verbes intransitifs sont construits à l'image des verbes transitifs et des verbes

transitifs comme des verbes intransitifs. En sus, des distorsions syntaxiques que subissent ces constituants essentiels de la phrase verbale, le poète grossit la classe des items verbaux en y incluant des expressions appartenant à d'autres catégories. C'est surtout le cas des noms d'animaux, des fruits et des céréales.

Ces nouveaux verbes sont issus du processus de la dérivation. Ils sont, également, les fruits des mécanismes de la dérivation impropre. En effet, à l'aide de la dérivation préfixale, Rabé Charles Liagro construit ses verbes néologiques en usant des substantifs de la langue française comme matériau principal. Ces verbes inédits sont transitifs, intransitifs et « substantifs ». Sur le plan morphologique, ils se caractérisent par une variété de préfixes et une constance suffixale. À ce niveau, ils affichent presque tous, en dehors du verbe « riz », le suffixe verbalisateur [-er], désinence infinitive des verbes relevant du premier groupe. L'impression qui se dégage, alors, de cette opération est que le poète semble insatisfait de certains verbes qui seraient inappropriés à mieux traduire ses objectifs. C'est pourquoi, dans certaines situations, il utilise des verbes inédits qui dédramatisent ainsi la situation grave qu'évoque le thème de la mort.

### **Bibliographie**

**BAYLON Christian et FABRE Paul, 1995, *Grammaire systématique de la langue française*, 3<sup>e</sup> édition revue et augmentée, Paris, Édition NATHAN.**

**BÉCHADE Hervé-D., 1986, *Syntaxe du français moderne et contemporain*, 3<sup>e</sup> édition revue et augmentée, Paris, P.U.F., collection « Fondamental ».**

**CHARTRAND Suzanne-G., AUBIN Denis, BLAIN Raymond et SIMARD Claude avec la collaboration de MORIN François, 1999, *Grammaire pédagogique du français d'aujourd'hui*, Québec, GRAFICOR.**

**CHOMSKY Noam, 1970, *Aspects de la théorie syntaxique*, traduction de Jean-Claude MILNER, Paris, Édition du Seuil.**

**DELOFFRE Frédéric, 1979, *La phrase française*, 7<sup>e</sup> édition, Paris, SEDES.**

**DUBOIS Jean, Giacomo Mathée, GUESPIN Louis, MARCELLESI Christiane, MARCELLESI Jean-Baptiste et MÉVEL Jean-Pierre, 2012, *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*, Paris, Larousse.**

**FONTANIER Pierre, 1977, *Les figures du discours*, Paris, Flammarion, Coll. « Champs classiques ».**

**GARDES-TAMINE Joëlle, 1990, *La Grammaire 1 / Phonologie, morphologie, lexicologie*, Deuxième édition revue et corrigée, Paris, Armand Colin.**

**GARDES-TAMINE Joëlle, 1990, *La Grammaire 2 / Syntaxe*, Deuxième édition revue et corrigée, Paris, Armand Colin.**

**GEORGIN René, 1969, *Guide de Langue française*, Nouvelle Édition revue et augmentée, Paris, Le livre de Poche.**

**GREVISSE Maurice, 1993, *Le Bon Usage*, 13<sup>e</sup> édition, Paris, Duculot, Louvain La neuve.**

**RABÉ Charles Liagro, 2022, *Chant d'allégeance à la Mort*, Abidjan, Zénith Éditions.**

**RIEGEL Martin, PELLAT Jean-Christophe et RIOUL René, 2016, *Grammaire méthodique du français*, 6<sup>e</sup> édition, Paris, Presses Universitaires de France.**

**WAGNER Robert Léon et PINCHON Jacqueline, 1991, *Grammaire du Français classique et moderne*, Édition revue et corrigée, Paris, Hachette.**